



Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

## COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 12 février 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de procurations : 6

Date d'affichage de la convocation : 06.02.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil de la Mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le six février deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

#### Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Eric THOMY – Elisabeth DEISS – Jean-Claude WORRINGEN – Valérie GUERALT – Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL – Sophie DIEMER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Grégory RICHERT – Hervé DIEBOLD

#### Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Laurent BAYART donne procuration de vote à Monsieur Laurent GUILLO  
Monsieur Eric LEHMANN donne procuration de vote à Madame Sylvie RISSE  
Madame Julie LINGELSER donne procuration de vote à Madame Elisabeth DEISS  
Madame Ornella PFEIFFER donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI  
Monsieur Philippe ROSER donne procuration de vote à Monsieur Hervé DIEBOLD  
Monsieur Armand RUPP donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE

#### Était absente excusée :

Madame Désirée HUBER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 15 février 2024

Publié sur le site internet de la commune le 15 février 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



#### **4. Débat d'Orientations Budgétaires en vue de l'adoption du Budget Primitif 2024**

Conseillers  
élus : 27

Conseillers  
en fonction : 27

Conseillers  
présents : 20

Conseillers  
absents : 7  
dont 6 avec procuration

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une étape substantielle dans l'élaboration du budget primitif d'une collectivité territoriale.

Avec l'adoption par la commune de Mundolsheim de la nomenclature M57, la présentation des orientations budgétaires intervient dans un délai maximum de dix semaines précédant l'examen du budget, conformément à l'article L 5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le DOB s'appuie sur un rapport d'orientations budgétaires joint à la présente délibération qui présente le contexte économique global, la situation financière de la commune, les hypothèses retenues pour la construction du budget, les engagements pluriannuels envisagés et la structure de la dette de l'année 2024.

Mme le Maire, et M. Serge Kurt, adjoint au Maire, présentent le rapport d'orientation budgétaire.  
*Mme le Maire remercie l'ensemble des services pour le travail fourni, ainsi que M. Kurt.*

*M. Henri Becker s'étonne du faible niveau d'épargne nette prévisionnelle projetée à fin 2024.*

*M. Serge Kurt rappelle que le budget primitif répond au principe de prudence, et fait le constat que les ratios sont moins favorables pour l'exercice 2024. Il rappelle néanmoins que le chiffre annoncé lors du DOB 2023 était également faible, et que l'épargne nette 2023 s'établit à 700 000 € environ.*

*M. Henri Becker exprime le souhait que soient examinés les réalisations en matière d'investissement pour les projets du pôle intergénérationnel et du parc public, et pour la réfection du terrain synthétique. Mme Bulou, Maire, confirme que cela fera l'objet d'une discussion lors du prochain conseil municipal, à l'occasion du point prévu à l'ordre du jour « compte administratif 2023 »*  
*Il interroge également sur le niveau de la trésorerie au 31/12/2023. M. Serge Kurt répond qu'elle s'établit à 1,2 millions d'euros.*

*Enfin, M. Henri Becker demande si il y a suffisamment de demandes pour les berceaux supplémentaires en petite enfance. Mme Bulou, Maire, indique que toutes les places sont actuellement occupées.*

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport d'orientations budgétaires et en avoir débattu PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2024.

**NE DONNE PAS LIEU A VOTE**

Mundolsheim, le 15 février 2024



Le Maire,

Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,



Cathie PETRI